

24 au 27 mars 2017 revue de presse _____ 2

24 au 27 mars 2017 revue thématique DD _____ 11

SAINT-JEAN

Josef Schovanec à Palumbo

• page 27

LA DÉPÈCHE

DU MIDI

Nord-Est

24 MARS 2017

SAINT-JEAN

Josef Schovanec, philosophe et écrivain autiste à Palumbo

Le philosophe, écrivain français et voyageur autiste, Josef Schovanec sera l'invité du député Gérard Bapt, mardi 28 mars, à l'Espace Palumbo, où il donnera une conférence. Joseph Schovanec est militant pour la dignité des personnes autistes. Il intervient régulièrement publiquement dans ce domaine. Connu pour son sens de l'humour, sa politesse, sa franchise et sa logique, il témoigne souvent, lors de ces rencontres, sur ce qu'il vit et observe... Mardi, sa conférence sera construite autour des thèmes suivants : « Les enfants atteints d'autisme grandissent aussi... Que deviennent-ils une fois devenus grands ? Quelles institutions sont-elles concernées ? Quels sont les deve-



Josef Schovanec sera mardi 28 mars à Palumbo.

nirs ? ».

Josef Schovanec aime à écrire qu'il « vit avec l'autisme ». Diplômé de Sciences Po et possédant un doctorat en philosophie, il aime aussi les voyages. Il mai-

trise plusieurs langues étrangères. C'est aussi un grand passionné des civilisations anciennes. À maintes reprises, Josef Schovanec a partagé avec un humour qui le caractérise ce

qu'il appelle ces « petits » problèmes qui font le quotidien d'un autiste Asperger ».

Et de dresser cette longue liste où figure par exemple « la difficulté à comprendre les codes sociaux et à nouer des relations amicales classiques, l'angoisse lorsque le téléphone sonne, sa passion obsessionnelle pour les bibliothèques et les livres... ». Il est également connu pour être l'auteur du livre « Je suis à l'Est », le témoignage du savant et autiste. Il anime également une chronique sur Europe 1, « Voyages en Autistan. Bien qu'estimant « ne représenter personne », Josef Schovanec n'en reste pas moins pour beaucoup l'un des porte-parole de l'autisme en France.

E. H.

tradition

M. Carnaval brûlé au bord du lac

C'est aux sons de la Banda 31 de L'Union que la cavalcade du carnaval a quitté la place de la rue Rimbaud. Une nuée de confettis a accompagné les Saint-Jeannais tout au long de parcours ponctuant de leurs couleurs vives l'ambiance festive qui régnait de toutes parts. Il y avait là les majorettes, les danseurs country les enfants du Clae qui s'étaient recouvert la tête de superbes chapeaux réalisés par eux. « C'est trop joli et trop bien d'avoir pu les faire nous-même » confiait un des petits lors de la cavalcade. Celle-ci est passée dans le quartier des Castors dont l'association avait décoré la voie publique de



Certains déguisements sortaient vraiment de l'ordinaire.

surprenantes fleurs en papier... Car de très nombreuses associations avaient mis la main à la pâte pour contribuer à la réussite de cette manifestation populaire organisée par le comité des fêtes en collaboration avec la mairie. Et puis de nombreux Saint-Jeannais avaient pris place le long des rues pour assister à ce défilé festif et bon enfant à la fois. Celui-ci s'est ensuite dirigé vers le lac de la Tuilerie. C'est là, sur la berge, que Monsieur Carnaval a été brûlé sans autre forme de procès. « Belle participation, belle ambiance, bref un carnaval réussi » a souligné Jean-Luc Nardella, président du comité des fêtes.

25 MARS 2017

Mise en place du Dossier Médical Partagé

Le député Gérard Bapt, pionnier du DMP

Depuis quelques semaines, les assurés affiliés au régime général de la Sécurité Sociale ont la possibilité d'ouvrir leur **Dossier Médical Partagé** (DMP). Ce nouveau service en ligne gratuit mis en place par l'Assurance Maladie permet de stocker toutes les informations relatives à sa santé sur un espace unique dématérialisé et hautement sécurisé. C'est en quelque sorte un « *carnet de santé numérique* » qui doit permettre une meilleure prise en charge des assurés, notamment en cas d'urgence. Chaque assuré peut ouvrir son DMP, en se rendant sur le site mon-dmp.fr, ou dans

les points d'accueil de la caisse primaire d'assurance maladie (à Saint-Jean : chemin Verdale), ou encore auprès des professionnels de santé. Actuellement, le service ne fonctionne que dans quelques départements pilotes, dont la Haute-Garonne. **M. Gérard Bapt**, député et premier adjoint au Maire de Saint-Jean, très impliqué dans la politique de la santé et convaincu de l'intérêt de ce nouveau service, a tenu à être l'un des premiers à ouvrir son DMP. Ce fut chose faite en quelques clics mercredi dernier à la CPAM de Saint-Jean !

FG31



M. Bapt à l'accueil de la CPAM, avec Christophe Sole, responsable de la caisse de Saint-Jean et Nathalie Lagrâce, chargée de communication

Vie locale

Travaux place Gaston Defferre

Depuis lundi 20 mars, Toulouse Métropole a lancé des travaux de modification de la place Gaston Defferre, dans

la partie située entre le kiosque et le chemin de Belbèze. Les anciennes jardinières vont être démolies et

remplacées par des places de parking. La durée du chantier devrait être de deux semaines. Des déviations sont

mises en place pour le passage des piétons.

FG31

Championnat du monde de tennis plus de 40 ans

Tout le TC Saint-Jean est derrière Séverine

Pour la deuxième année consécutive, **Séverine Pinaud** monitrice de tennis à Saint-Jean, va représenter la France aux championnats du monde de tennis des plus de 40 ans. Après la Croatie en 2016 où, malgré un sans faute de Séverine, l'équipe française avait échoué en finale, c'est l'Afrique du Sud qui attend cette année notre saint-jeannaise (ex 250ème mondiale et 27ème française). Séverine s'est envolée en compagnie de Magali Rival, elle aussi monitrice au

TC Saint-Jean, et de **Patrick Vergnes**, du Stade Toulousain, Conseiller Technique Régional de la Ligue, qualifié, lui, en équipe de France 45 ans. Elle part de l'autre côté de la terre avec l'idée de rapporter le titre mondial à Saint-Jean face à ses principales adversaires qui seront une nouvelle fois l'Angleterre, l'Afrique du Sud et bien entendu, l'Espagne, tenant du titre depuis trois ans. Le championnat a débuté le 19 mars au Cap et il va se poursuivre jusqu'au 24 mars, date



Séverine Pinaud et Patrick Vergnes

de la finale. Tout le TC Saint-Jean est sur les dents : Allez Séverine !

FG31

25 MARS 2017

SAINT-JEAN

La Caisse du Crédit Mutuel de Saint-Jean fête ses 20 ans

Assemblée Générale hors normes pour banque hors normes



Dans l'assistance, Mme Vézian, maire de Saint-Jean, et M. Espic, adjoint aux finances



De g. à dr: Mme Durand-Molinier, directrice de la caisse de Saint-Jean, M. Giusti, président du CA, M. Bontoux, président de la Fédération du Crédit Mutuel Midi Atlantique, et M. Audiffren, vice-président du CA



330 sociétaires se sont retrouvés à l'Assemblée Générale

Jeudi dernier, la caisse du Crédit Mutuel de Saint-Jean tenait son Assemblée Générale, la 20ème de son histoire. Devant une salle René Cassin où étaient réunis 330 sociétaires, M. Claude Giusti, président du Conseil d'Administration de la Caisse de Saint-Jean, donnait le ton en s'adressant à ses « chers sociétaires, clients et amis ». Remerciant tous les sociétaires et clients qui font confiance à la banque, ainsi que les collaborateurs et les administrateurs -anciens ou actuels - M. Giusti soulignait que c'est grâce à leur fidélité, à leur travail, à leur engagement... que la caisse de Saint-Jean est devenue « une belle et grande banque de proximité, citoyenne, moderne, dynamique et sérieuse ». Concernant plus particulièrement 2016, M. Giusti se réjouissait de ce que, malgré un contexte difficile - faible croissance, réglementation de plus en plus contraignante - « le bilan reste très

taires, progression de 3% des contrats d'assurances (8 % pour les seules protections de domicile), résultat net en hausse de 54% par rapport à 2015... Enfin, M. Gérard Bontoux, président de la Fédération du Crédit Mutuel Midi Atlantique, rappelait ce qui différencie le Crédit Mutuel des autres banques : « Une société coopérative qui appartient à ses sociétaires, c'est-à-dire à vous, et non à des actionnaires détenteurs de capitaux qui fluctuent au gré des marchés financiers. Le Crédit Mutuel est une banque de proximité, à votre écoute, dont l'activité principale est de financer l'économie réelle... une banque coopérative, non cotée en bourse, qui ne peut être ni vendue, ni faire l'objet d'une OPA. C'est un gage de pérennité et d'indépendance qui fait aujourd'hui la force du groupe... ». Pour toutes ces raisons, rappelait M. Bontoux, au plan national, selon le classement

établi par la Banque Centrale Européenne à l'issue de « tests de résistance » le Crédit Mutuel est classé une nouvelle fois N°1 des banques françaises pour sa solidité financière. L'Assemblée Générale s'est terminée avec une loterie exceptionnelle pour marquer ce 20ème anniversaire, ainsi qu'un buffet de fête et un concert de gospel, Dee Dee Daniel et le Gospel Walk, 60 choristes qui ont enchanté le public.

Un atelier sur la question du handicap en entretien d'embauche

Objectif principal : mettre en valeur ses compétences

Comme elle le fait 2 à 3 fois par an, la Maison Communale Emploi Formation du Nord Est Toulousain (MCEF du Net) organisait mercredi dernier, en partenariat avec Cap Emploi 31, une matinée d'information sur « La question du handicap en entretien d'embauche ». Devant une douzaine de participants, M. Le Glaunc, chargé de mission à Cap Emploi, a abordé toutes les questions qui peuvent se poser lors d'un entretien d'embauche, lorsque l'on souffre d'un handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel...). Comprendre son handicap et les restrictions qui en résultent, présenter son parcours de la façon la

plus positive possible, rassurer son interlocuteur quant à sa capacité à remplir le poste à pourvoir... le postulant doit être prêt à répondre aux multiples questions de l'employeur. Tout en cherchant à adapter son discours à chacun, l'animateur a mis l'accent sur des principes incontournables : la nécessité d'avoir un projet professionnel, de mettre en valeur ses compétences plus que ses déficiences, de rassurer l'employeur... et surtout « ne pas se brader sous prétexte d'une déficience ! ». Un nouvel atelier est programmé pour le 15 novembre prochain.

Pour contacter la MCEF du Net, appeler le 05 34 25 02 29.

Communication

Réunion publique sur le déploiement de la fibre optique

Mercredi 29 mars à 18h, à l'Espace Palumbo, la mairie organise une réunion publique, en présence de SFR,

FG31

25 MARS 2017

SAINT-JEAN

Journée mondiale de l'Autisme

Conférence de Josef Schovanec

Mardi 28 mars à 20h 30, le philosophe et écrivain Josef Schovanec donnera à l'Espace Palumbo une conférence intitulée : « *Les enfants atteints d'autisme grandissent aussi* ». Que deviennent les enfants autistes lorsqu'ils grandissent ? Y a-t-il des institutions pour eux ? Lui-même autiste et militant pour la dignité des personnes autistes, Josef Schovanec, avec l'humour, la politesse et la franchise qui ont fait son succès, évoquera ce qu'il vit et observe en tant que « personne avec autisme ».

». Le prix d'entrée est fixé à 5 euros. Il est nécessaire de s'inscrire auprès du service **Petite Enfance** de la mairie : 05 62 89 48 27, ou par mail : petite.enfance@mairie-saintjean.fr Notez par ailleurs qu'à l'occasion de la **Journée Mondiale de l'Autisme**, un stand d'information sera installé sur le marché le **samedi 1er avril** à partir de 10h. La matinée se terminera avec une « *marche bleue* » en direction de l'Espace Victor Hugo. Manifestation ouverte à tous, si possible vêtus de bleu !

FG31

La Mosaïque

Inscrivez-vous pour l'expo collective 50X50 !



Le vernissage 2016 avec Mme Vézian, maire, et M. Picard, président de la galerie

Du 11 au 31 mai prochain, la Mosaïque organise une exposition collective et populaire ouverte aux peintres et sculpteurs. Un seul point commun : toutes les peintures seront au **format 50X50** ; pas de contrainte pour les sculptures. Les demandes d'inscription doivent parvenir à la galerie au plus tard le vendredi 14

avril, accompagnées de photos des œuvres qui seront exposées. Elles peuvent se faire par mail, par courrier ou déposées directement à la galerie. Le Conseil Artistique de la galerie se réunira pour effectuer une sélection. Pour tout renseignement, appeler la Mosaïque au 05 61 09 07 70.

FG31

Conseil Municipal le 30 mars

Le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 30 mars à 17h30**, à l'Espace Palumbo. Principal point à

l'ordre du jour : le vote du budget 2017.

FG31

25 MARS 2017

DÉPARTEMENT 7

Dossier

Le Top 5 des parrainages en Haute-Garonne

Au départ ils étaient 61, désormais ils sont 11 et à la fin il n'en restera qu'un...

Les français connaissent désormais les noms des candidats au scrutin présidentiel 2017. Nouveauté de ce scrutin, le Conseil Constitutionnel a publié depuis le 23 février les parrainages au fil du temps, les noms des parrains sont également consultables. Les Maires et autres parrains (sénateurs, députés, conseillers départementaux, députés européens) ont directement signifier leur soutien auprès du Conseil Constitutionnel. De fait cette pléthora de nom, 61 au total, de candidats volontairement déclarés ou pas.

69% des maires de Haute-Garonne n'ont pas donné de parrainage

La Haute-Garonne compte 589 communes. Seulement 185 maires ont accordé leur

parrainage soit 31%. 3 maires du département ont donné parrainage en leur qualité de Conseillers départementaux. Au total, 262 élus du département ont accordé leur parrainage en comptant les députés, conseiller départementaux et régionaux, sénateurs (44%).

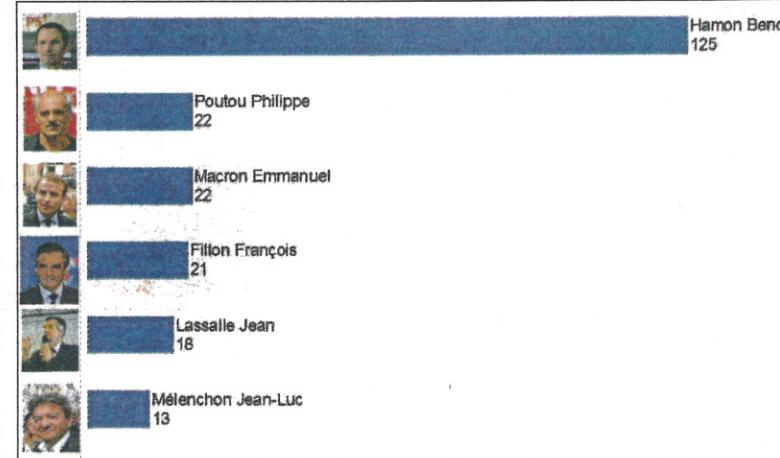
Largement en tête, le candidat Benoit Hamon rassemble 125 parrainages. Il est suivi d'Emmanuel Macron exaeco avec Philippe Poutou avec 22 parrainages, suivant François Fillon avec 21, Jean Lassalle avec 18, Jean-Luc Mélenchon 13, Marine Le Pen 10, Nicolas Dupont Aignan 5. 4 parrainages pour Alexandre Jardin, Jacques Cheminade et Nathalie Arthaud. 3 pour Charlotte Marchandise et Pierre Larrutrou. 2 pour Rama Yade et Nicolas Muguet. 1 pour Emmanuel Toniutti, Jean-Pierre

Georges, Bastien Faudot et François Asselineau.

125 parrainages pour Benoit Hamon

Du côté du Conseil Départemental, les élus ont davantage participé au parrainage puisque 37 des 54 élus (69%) ont apporté leur soutien à un candidat, 31 à Benoit Hamon, 3 à François Fillon, 1 pour Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Rama Yade.

Sur les 10 députés du département, 7 ont accordé leur parrainage : à Benoit Hamon pour 5 d'entre eux : Catherine Lemorton (1), Gérard Bapt (2), Martine Martinet (4), Christophe Borgel (9) et Kader Arif (10), à François Fillon pour Laurence Arribagé sur la 3ème, à Emmanuel Macron pour Monique Iborra sur le 6ème. Les députés de la 5ème, la 7 n'ont accordé leur parrainage à au-



cun candidat. Sur la 8ème Carole Delga a soutenu Benoit Hamon en sa qualité de présidente de région et son suppléant Joël Aviragnet a

fait de même en sa qualité de maire.

Les 5 sénateurs du département se sont tous mobilisés :

Alain Chatillon, Brigitte Mi- couleau et Pierre Medeville pour François Fillon, Claude Raynal pour Benoit Hamon et Emmanuel Macron pour Françoise Laborde.

Pratique

Comment voter à l'élection Présidentielle ?

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales, la date limite d'inscription étant fixée en principe au 31 décembre 2016. Il existe néanmoins un certain nombre de cas particuliers permettant de vous inscrire après cette date et de voter en 2017.

Vote par procuration

Vacances, obligations professionnelles, formation, problème de santé... Vous êtes absent de votre domicile au moment de l'élection présidentielle ? Vous pouvez toujours voter par procuration !

Carte d'électeur

La carte d'électeur est présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Néanmoins, il est possible de voter en présentant uniquement une pièce d'identité. La carte est envoyée par courrier à votre domicile. Si une carte n'a pas

été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Elle peut être récupérée en présentant votre pièce d'identité. La carte est valable jusqu'à son remplacement par la suivante.

Déroulement des élections

Le scrutin est ouvert à 8 heures et clos à 19 heures (heures légales locales). Toutefois, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, des arrêtés peuvent être pris dans certaines communes ou circonscriptions administratives afin d'avancer l'heure d'ouverture ou de retarder l'heure de clôture du scrutin. En aucun cas, le scrutin ne peut être clos après 20 heures (heure légale locale).

Pièces d'identité à présenter pour voter

Pour voter, il faut vous présenter au bureau de vote indiqué sur la carte électorale. Dans les communes de 1 000 habitants ou plus, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité. La carte est envoyée par courrier à votre domicile. Si une carte n'a pas



Les 11 candidats

Noms présentés dans l'ordre du tirage au sort du Conseil Constitutionnel :

Nicolas Dupont Aignan Montastruc-la-Conseillère (Michel Anguille)

Emmanuel Macron Auterive (Jean-Pierre Basitan), Fenouillet (Gilles Broquère), Flourens (Corinne Vignon Esteban), Mirepoix-sur-Tarn (Eric Oget), Mondouzil (Robert Médina), Montrébœuf (Jacques Sebi), Saint Pierre (Joël Bouche), Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (Daniel Ruffat).

Benoit Hamon

Beauzelle (Patrice Rodriguez), Bouloc (Ghislaine Cabessut), Colomiers (Karine Traval-Michelet), Grangnague (Daniel Calas), Saint-Jean (Marie-Dominique Vézian), Aussonne (Lysiane Maurel), Auzeville (François-Régis Valette), Escalquens (Alain Serieys), Launaguet (Michel Rouge), Montberon (Thierry Savigny), Nailloux (Michel Dutech), Paulhac (Didier Cujives), Pechbonnieu (Sabine Geil-Gomez), Portet/Garonne (Thierry Suaud), Ramonville (Christophe Lubac), Seysses (Alain

Pays Toulousain

Qui votre Maire a-t-il parrainé dans nos communes ?



Le Palais de L'Élysée

Pace), Tournefeuille (Dominique Fouchier).

Philippe Poutou

Belleserre (Christian Daniel), Garac (Joël Melac), Le Burgaud (Laurent Zanetti).

Jacques Cheminade

Bonrepos Riquet (Philippe Seilles).

Jean-Luc Mélenchon

Le Grès (Jacques Debans), Saint-Sauveur (Philippe Petit).

François Fillon

Léguerivin (Stéphane Mirco), Pibrac (Bruno Costes), Saint-Jory (Thierry Fourcassier).

Villemur-sur-Tarn (Jean-Marc Dumoulin), Balmes (Vincent Terrail-Novès), Castanet Tolosan (Arnaud Lafon), Castelginest (Grégoire Carneiro), Revel (Alain Chastillon), Toulouse (Jean-Louis Moudenc).

LA DÉPÈCHE

DU MIDI

Nord-Est

SAINT-JEAN

26 MARS 2017

Conférence avec Josef Schovanec

Le philosophe et écrivain autiste Josef Schovanec sera l'invité du député Gérard Bapt, mardi 28 mars, à l'Espace Palumbo, à Saint-Jean, au nord de Toulouse, où il donnera une conférence. Josef Schovanec est militant pour la dignité des personnes autistes. Il intervient régulièrement publiquement dans ce domaine. Connue pour son sens de l'humour, sa politesse, sa franchise et sa logique, il témoigne souvent, lors de ces rencontres, sur ce qu'il vit et observe...



Mardi prochain, sa conférence sera construite autour des thèmes suivants : « Les enfants atteints d'autisme grandissent aussi... Que deviennent-ils une fois devenus grands ? Quelles institutions sont-elles concernées ? Quels sont les devenir ? »

HOCHET, RÉGIS DE LAURENT

SAINT-JEAN

27 MARS 2017

Dossier médical partagé : le député montre l'exemple



Le député Bapt accueilli par Christophe Solé.

Gérard Bapt, député et 1^{er} adjoint de la commune, s'est rendu à la CPAM de Saint-Jean. Accueilli par Christophe Solé, responsable de l'agence de Saint-Jean, et par Nathalie Lagrâce-Giraud, attaché de direction, il a ouvert, en ligne, son dossier médical partagé (DMP). Et de confier : « En qualité de président du groupe numérique et santé de l'Assemblée nationale, j'ai tenu à constater que l'expérimentation est bien lancée sur la CPAM de Haute-Garonne, l'une parmi neuf choisies en France. C'est une bonne chose, même si on peut regretter les années perdues depuis 2004... ».

Ce DMP, nouveau service en li-

gne, permet de stocker en un seul espace dématérialisé et sécurisé, toutes les informations utiles liées à la santé du patient. Il vise à améliorer la prise en charge des assurés et la coordination des soins en facilitant le recueil et le partage des informations entre le patient et les professionnels de santé (médecin, kiné, infirmier, pharmacien etc.). Par exemple en cas d'hospitalisation d'urgence, l'équipe médicale vérifiera si le patient n'a pas d'antécédents médicaux. Si le patient peut contrôler son dossier médical, seuls les professionnels de santé peuvent y avoir accès et l'alimenter. Son contenu, autrement sécurisé, reste strictement confidentiel.

grand toulouse

fiscalité

27 MARS 2017

Exonération de la taxe d'habitation : les maires ne disent pas merci à Macron

l'essentiel

La mesure annoncée par Emmanuel Macron pour relancer le pouvoir d'achat des Français est loin de faire l'unanimité chez les élus de la Haute-Garonne.

Sur le papier, l'annonce ne peut que susciter un intérêt gourmand du contribuable... Mais la proposition d'Emmanuel Macron, s'il est élu à la présidence de la République, d'exonérer 80 % des foyers fiscaux de la taxe d'habitation crispe un peu les maires qui redoutent de ne plus pouvoir boucler leurs budgets. À commencer par Jean-Luc Moudenc, le président de la métropole toulousaine qui s'est fendu, dès le mois de février, d'une missive en forme d'alerte. « Emmanuel Macron péche par inexérience, assure-t-il. Quand on a été maire, on ne propose pas cette mesure. Une compensation par le remboursement de l'État ? On sait ce que c'est, le remboursement de l'État : au bout de quelques années, on n'est plus remboursés de la somme exacte. Sans compter, pour des territoires comme celui de Toulouse, l'impact de la



La plupart des maires sont opposés à la suppression de la taxe d'habitation./Archives DDM, Nathalie Saint-Affre

croissance démographique. Et comment calculer les 80 % de Français qui en seraient exonérés ? Il y a déjà 40 % de Français qui ne paient pas de taxe d'habitation. Est-ce à dire qu'il y a 40 % de plus pour arriver à 80 %, ou 80 % de plus ? ». La question est aujourd'hui sans réponse mais elle ne trouble pas outre mesure

« Sur le principe, c'est une bonne proposition, c'est bien pour le pouvoir d'achat des petits revenus »

Après il faut déterminer un cadre de négociations avec l'État pour ajuster les compensations financières et que les communes ne perdent pas d'argent », Gilles Broquère remarque au passage que la taxe d'habitation fait déjà l'objet d'exonérations non négligeables à la discrétion, le plus souvent, des communes elles-mêmes. Faut-il aller plus loin ?

D'autres, comme Joël Carreiras élu municipal socialiste de Toulouse et ancien grand argentier de la mandature de Pierre Cohen, considèrent que le problème est ailleurs. « La vraie question, c'est la réforme des bases qui n'ont pas été touchées depuis les années soixante-dix, remarque-t-il. Qui font que l'on paye les mêmes charges que l'on habite à Empalot ou sur les coteaux de Pech David ». Bref, que l'on soit riche ou pauvre. Et pour une fois, Joël Carreiras partage l'analyse de Jean-Luc Moudenc : « Le pouvoir fiscal et les ressources propres des collectivités seraient remplacés par une dotation de l'État. Or, il n'y a aucune garantie. C'est une nouvelle manière de rendre les collectivités dépendantes ».

Gilles-R. Souillés

repères

40 %

CONTRIBUABLES > Déjà exonérés. Il y a déjà 40 % de Français qui ne paient pas de taxe d'habitation. La proposition d'Emmanuel Macron ne ferait, donc, que doubler ce chiffre...

« *Quand on a été maire, on ne propose pas cette mesure. Une compensation par l'État ?*

On sait ce que c'est, le remboursement de l'État. »

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse

« GARDER LE LIEN COMMUNAL »

Joseph Carles, délégué aux Finances et à la Culture de la mairie de Blagnac, a sa petite idée sur mise en œuvre d'une réforme sans supprimer l'impôt et le lien au territoire. « La taxe d'habitation est un impôt injuste et archaïque qui touche de la même manière une famille modeste et un ménage plus aisné, explique-t-il. Cette injustice est amplifiée par la détermination de la valeur locative qui repose sur des critères datant de 1970. Le montant de la TH ne peut excéder en moyenne 4 % du revenu. Ainsi, pour les ménages plafonnés et bénéficiant d'abattements, la taxe d'habitation est devenue un impôt additionnel sur le revenu. Il existe donc deux taxes d'habitation, l'une acquittée sur la valeur locative du logement, l'autre qui est un impôt additionnel sur le revenu. Cette taxe doit donc être revisée en profondeur, mais sa suppression créerait une rupture entre l'habitant et sa commune et peut décourager les élus à accueillir de nouveaux habitants qui ne participeraient pas au financement de la commune. Pourquoi ne pas faire de la taxe d'habitation un impôt local à taux national à l'instar de ce qui a été fait pour la contribution à la valeur ajoutée des entreprises lors de la suppression de la taxe professionnelle ? »

société

27 MARS 2017

Élections: l'affichage sauvage sur la sellette

l'essentiel ▶

Toulouse Métropole a écrit aux diverses formations politiques pour leur demander de ne pas afficher en dehors des emplacements réglementaires. Et elle menace de leur facturer 12 € chaque affiche retirée.

Avec les élections présidentielles et législatives, Toulouse Métropole et ses trente-sept communes vont-elles se couvrir, ici ou là, des têtes grand format des candidats? Le vice-président chargé de la propriété, Romuald Pagnucco, ne le veut pas. Il vient d'adresser seize lettres aux diverses formations politiques ou représentants des candidats pour leur rappeler que l'affichage, en dehors des espaces réglementaires, nuit à la propriété de la ville et qu'il est de plus proscrit par le code de l'environnement et une délibération du conseil municipal de Toulouse.

Le courrier se veut plus qu'un simple rappel à la loi. «Il fait surtout office de mise en demeure», sermonne l'élu qui brandit une menace sonnante et trébuchante: chaque affiche retirée sera facturée 12 € au parti politique concerné.

Vu le nombre de placards, la facture peut vite grimper.

La sanction sera-t-elle appliquée? En 2012, à la veille de la

présidentielle, la municipalité Cohen avait adressé pareil avertissement, assorti aussi d'une amende de 12 € l'affiche. Sans grand effet sur le terrain. Des PV auraient ensuite été dressés. Romuald Pagnucco assure que les amendes tomberont, comme c'est déjà le cas (lire ci-contre). Et que la mise en demeure constitue la première étape de la procédure.

«Manque» de panneaux

Du côté des formations, la sanction est prise au sérieux. La preuve: on contre-attaque. «D'accord pour le



Vendredi, avenue de Lombez, à Toulouse: les affiches sauvages ont fait leur apparition. / Photo DDM Julien Percheron

La Métropole assure que les amendes tomberont pour les partis politiques.

du Parti communiste dit vouloir respecter «le plus possible» la règle mais plaide pour une certaine tolérance sur la rocade «où on ne s'empêchera pas de recouvrir les affiches FN.»

Au FN, Julien Leonardelli a pris sa plume pour dire oui à la propriété mais demander «la liste des points d'affichage autorisés» dont il estime qu'ils sont peu nombreux. Pour Jean-Christophe Sellin (Parti de gauche), la collectivité a la responsabilité de fournir suffisamment de panneaux d'affichage libre, distincts des espaces «commerciaux» sur lesquels la guerre

rappel à l'ordre mais il faut prouver que c'est bien le parti politique concerné qui a collé», lance Pierre Lacaze. Le secrétaire départemental

fait rage avec les organisateurs de concerts. «On colle où on peut en respectant le mobilier urbain. Dans la mesure du possible sur les panneaux», résume-t-il.

Chez Les Républicains, on collera «dans les clous», promet-on. Pour l'heure, le problème ne s'est guère posé: les 30 000 affiches de François Fillon sont à peine arrivées. Pour le Parti socialiste, les «Hamon 2017» parviennent par vagues toutes les semaines, pour tout le département, à la fédération, rue Lancefoc, à Toulouse. De ces locaux, sortent, en début de soirée, par groupe de deux ou trois, les militants, seaux de colle et balai en main. «Les équipes sont prudentes mais je ne peux pas tout garantir», observe Sébastien Vincini, premier secrétaire fédéral.

Jean-Noël Gros

UN COÛT DE 120 000 € PAR AN

Certains partis politiques, des syndicats et organisateurs de concerts ont déjà reçu, par le passé, des amendes, indique Romuald Pagnucco, citant l'exemple d'une facture de 2500 €. Chaque année, estime le vice-président de la Métropole, le retrait des affiches sauvages coûte 120 000 € à la collectivité. La trentaine d'agents du service concerné, le même qui intervient sur les tags, a effectué 4 225 interventions en 2016 et 1266 depuis début 2017.

27 MARS 2017

grand sud

énergie



Quand le monde rural devient smart

l'essentiel ▶
Dans le cadre de la transition énergétique, Enedis pilote un projet innovant baptisé « Smart Occitanie ». Il a pour objectifs de rendre le réseau électrique en milieu rural « intelligent » et de développer une nouvelle filière créatrice d'emplois.

Nom de code : « Smart Occitanie ». Derrière cette expression se profile, à l'échelle d'un territoire qui aspire à devenir la première région à énergie positive d'ici 2050, un formidable défi technologique porté par Enedis (ex-ERDF). Afin de faire face aux mutations accélérées du paysage énergétique, un consortium (1) ambitionne de rendre « intelligents » les réseaux de distribution d'électricité dans le monde rural. « Nous avons déjà testé ces réseaux communicants dans les villes, notamment à Toulouse. Mais il n'y a aucune raison pour que l'on traite différemment les habitants des territoires urbains ou ruraux », affirme Jean Paoletti, le directeur régional d'Enedis à l'origine du projet.

Quand le consommateur devient un acteur

Comment anticiper le développement de nouveaux usages tels la voiture électrique, gérer la production croissante et le stockage des énergies renouvelables essentiellement localisées en milieu rural, assurer une livraison d'électricité plus efficace ? Comment faire évoluer le système, où l'équilibre en temps réel est assuré en adaptant la production à la consommation, vers un système où l'ajustement se fera davantage par la demande, faisant ainsi du consommateur un acteur. C'est pour répondre à ces enjeux que l'idée de « Smart Occitanie » a germé chez Enedis. « En réalité, explique Jean Paoletti, c'est une analyse systémique de la transition énergétique qui a fait aboutir le projet. Dit autrement, nous avons intégré toutes les parties pre-

Principe d'un réseau smart grid



nantes de cette transition qui utiliseront d'une manière ou d'une autre le réseau de distribution d'électricité».

Des compétences réunies au sein d'un consortium

Pour déployer cette chaîne de communication numérique en milieu rural, Enedis s'appuie sur des technologies mises au point par des start-up ou des PME régionales, avec l'objectif avoué de créer une nouvelle filière d'excellence en Occitanie susceptible de vendre à l'étranger des solutions imaginées par l'écosystème régional. « Nous travaillons avec des partenaires qui contribuent au financement du projet », précise Jean Paoletti. Pour mieux piloter ce système, des groupes comme Maec (Carhors) ou Actia (Toulouse), ont mis au point de nouveaux appareils. L'entreprise toulousaine Sigfox, qui déploie son réseau bas débit dans le monde, est associée au consortium (1). D'autres fabriquent des capteurs qui, placés sur les réseaux et pilotés à distance, peuvent per-

mettre d'anticiper les pannes en cas d'intempéries. « On peut même échanger des Data avec Météo France, proposer des analyses hygrométriques pour l'agriculture, voire travailler avec le Cnes sur la cartographie en complément des satellites. Les informations seront partagées entre tous les partenaires. C'est une forme d'union sacrée au service du développement économique de notre région », ajoute-t-il.

Le projet va être expérimenté pendant trois ans en Haute-Garonne et en Lozère

Enedis, qui investit cinq millions d'euros dans l'opération, les enjeux sont multiples. D'abord tester des matériels qui permettent de mieux piloter le réseau de distribution en réduisant les coûts d'investissement tout en améliorant la qualité de la fourniture en milieu rural. Ensuite, faciliter l'insertion sur le réseau des énergies renouvelables issues du solaire, de l'éolien, de l'hydroélectrique, du thermique ou d'autres sources. « Le

système électrique est au cœur du développement des énergies renouvelables ; ainsi le réseau doit permettre l'accès et le développement de tous les moyens de production renouvelables non seulement l'hydraulique, le solaire ou l'éolien mais également le biogaz. Le problème de certaines énergies renouvelables c'est qu'elles sont intermittentes. Les stockages associés à ces sources d'énergie sont donc également intéressants à expérimenter. Dans le cadre de Smart Occitanie, en lien avec le biogaz, nous avons choisi d'expérimenter le stockage du méthane pour le transformer en électricité et l'injecter dans le réseau au meilleur moment », affirme Jean Paoletti.

Développer une filière créatrice d'emplois

Derrière « Smart Occitanie » se profile également un enjeu économique : le projet a en effet pour ambition de développer, grâce aux compétences des différents partenaires, une nouvelle filière d'excellence créatrice d'emplois verts. « Le projet a aussi une valeur à l'export. L'équation entre gains substantiels en matière d'investissement et qualité de fourniture supérieure peut intéresser des pays en voie de développement. Je pense à l'Afrique et à l'Amérique du Sud », poursuit-il.

Parallèlement à l'expérimentation, dans un schéma ou tout un chacun peut potentiellement consommer et produire de l'électricité, le consortium souhaite expliquer ce qu'est la transition énergétique en Occitanie, ses enjeux. Des groupes d'animation vont être constitués avec l'aide de la Région, des débats organisés pour présenter « Smart Occitanie », ses technologies et pratiques innovantes qui préfigurent un modèle énergétique plus durable, soucieux des enjeux environnementaux.

Serge Bardy
@sergebardy

(1) Enedis, le Conseil Régional, Actia, MAEC groupe Cahors, IRIT-CNRS, PROMES-CNRS

LES TECHNOLOGIES SPATIALES EN PREMIÈRE LIGNE



À travers le consortium Smart Occitanie, le Centre national d'études spatiales (Cnes) souhaite activement prendre part à la transition énergétique tout en valorisant ses technologies spatiales. « Grâce à nos systèmes de navigation par satellites à haute précision, comme le GPS européen Galileo dont le déploiement doit s'achever vers 2020, il sera possible de localiser très précisément les incidents sur le réseau électrique », détaille Jacques Beas-Garcia de la direction de l'innovation et des applications du Cnes à Toulouse.

« Ainsi, des périmètres de sécurité pourront être définis pour permettre aux techniciens d'Enedis d'intervenir rapidement et sans danger ». Par ailleurs, l'imagerie satellite optique à haute résolution servira à promouvoir les modèles de terrain. La famille de satellites Pléiades opérée par Airbus Defense & Space et le réseau Sentinel de grande précision seront notamment utilisés. « Par exemple, il sera possible de surveiller l'évolution de la végétation à proximité des lignes électriques ou des champs d'éoliennes pour entretenir ces zones en temps réel », ajoute M. Beas-Garcia.

9